

Taxinomie de la genette (mammifère)

Numéro d'inventaire : 2018.3.588

Auteur(s) : Emile Augier

Type de document : travail d'élève

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1830 (vers)

Inscriptions :

- signature : Fecit Augier

Matériaux et technique(s) : papier | encre noire

Description : Un feuillet ms aux bords irréguliers. Le croquis est sur un papier calque. Les indications taxinomiques et le commentaire figurent sur le feuillet de support, recto et verso.

Mesures : hauteur : 20,4 cm ; largeur : 15,9 cm

Notes : Elément d'un ensemble de cours et devoirs de l'élève Augier, qui fit ses études à Paris, à la pension Boniface, rue Saint-André des Arts, et au lycée Henri IV.

Mots-clés : Sciences naturelles (post-élémentaire et supérieur)

Historique : Provenance : Centre d'Étude et de Recherche en Histoire de l'Éducation (Saint-Brieuc, Côtes d'Armor)

Représentations : représentation animalière : genette

Autres descriptions : Langue : Français

ill. : crayon graphite sur calque

Mammifères.

Ordre des carnivores.
Fam. des lourdes
tribu des Dasytigrades.
Genre des loutres.
Loutre grise. des genettes
Espèce de la Genette commune.



œil ouvert

Les Genettes forment dans l'ordre des loutres une subdivision dans laquelle la poche anale est réduite à un léger renflement formé par la saillie des glandes et presque sans excretion sensible. La pupille de ces animaux prend à la lumière la forme d'une fente verticale. Leurs yeux sont entièrement composés d'os entre les doigts comme ceux des chats.

La Genette commune est grisâtre, tachetée de blanc ou de noir, avec la queue aussi longue que le corps et tachetée de noir et de blanc. On la trouve depuis le midi de la France jusqu'en Afrique, bonnes espèrances. Il paraît qu'elle se trouve dans le voisinage des petites rivières et qu'elle s'approche